



MAIRIE
DE
TRÉGUNC

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quinze, le vingt-quatre mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de

Monsieur BELLEC Olivier

Etaient présents : MM. BELLEC Olivier – SCAER JANNEZ Régine - SELLIN Yannick – VOISIN Valérie – TANGUY Michel - RIVIERE Marie-Pierre – DERVOUT Dominique - LE GAC Muriel – DION Michel - FLOCH ROUDAUT Rachel - LAURENT Luc – DOUX BETHUIS Sonia - ROBIN Yves – GALBRUN Karine - NIMIS Philippe – VERGOS Sylvie - LE MAREC Vincent – JOLLIVET Patricia – BORDENAVE Bruno - JOULAIN Anita — DADEN Paul - JAFFREZIC Christiane – NIVEZ Jean-Paul – SALAUN Fanny – BANDZWOLEK Brigitte – CANTIE René - SINQUIN DANIELOU Gisèle – CHARPENTIER Pascal - LE GUILLOU Marthe.

formant la majorité des membres en exercice.

Objet

Date de convocation : 17 mars 2015

Anita JOULAIN est nommée secrétaire de séance.

COMPTE ADMINISTRATIF PORT DE POULDOHAN PORS BREIGN 2014

Nombre de Conseillers
En exercice : 29
Nombre de présents : 29
Nombre de votants : 28

Le Maire certifie sous sa responsabilité
Le caractère exécutoire de cet acte
transmis au représentant de l'Etat et
informe qu'il peut faire l'objet d'un recours
pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif de Rennes dans un délai de
deux mois.

Madame LE GAC, Adjointe au Maire, présente le rapport d'analyse du compte administratif 2014 du budget du port de Pouldohan / Pors Breign qui est arrêté de la manière suivante

Section de fonctionnement :

Dépenses : 43 015,77 €
Recettes : 57 070,97 €
Soit un excédent de 14 055, 20 €

Section d'investissement :

Dépenses : 48 385,01 €
Recettes : 63 255,87 €
Soit un excédent de 14 870,86 €

Monsieur Le Maire ayant proposé de confier la Présidence à Madame LE GAC, Adjointe au Maire, et ayant quitté la salle, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 23 voix, adopte le compte administratif 2014 du budget du port de Pouldohan / Pors-Breign de la ville.

Mesdames BANDZWOLEK, SINQUIN DANIELOU, LE GUILLOU et Messieurs CANTIE, LE CHARPENTIER s'abstiennent

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029-212902936-20150330-DE1524035-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/03/2015

Publication : 30/03/2015

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

A Trégunc, le 25 mars 2015

LE MAIRE
Olivier BELLEC

